



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apprentissage

Question écrite n° 30009

Texte de la question

M. Christophe Guilloteau appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur l'apprentissage. Malgré les mesures prises par le Gouvernement, les entrepreneurs regrettent la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée alors que l'activité est grandissante et que le taux de chômage reste élevé, et les jeunes dénoncent leurs difficultés à trouver un maître de stage. Le développement des filières d'apprentissage doit être poursuivi afin de répondre aux besoins de l'économie. Dès lors, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour amplifier les résultats déjà obtenus et assurer à un plus grand nombre qualification, formation et emploi.

Texte de la réponse

Le plan de relance de l'apprentissage a d'ores et déjà permis d'augmenter significativement les effectifs d'apprentis (+15 % entre 2004 et 2007). Il convient toutefois de poursuivre ces efforts. Pour y parvenir, plusieurs axes pourront être développés : en premier lieu, le développement de l'apprentissage implique d'inciter les jeunes et les entreprises à recourir à ce contrat. Au-delà des dispositifs, cela passe par une campagne de communication et une information ciblée. En amont, l'orientation des jeunes est également une étape clé, sujet sur lequel le secrétariat d'État à l'emploi et le ministère de l'éducation nationale travaillent. Ensuite, il faut diversifier l'offre de formation en centre de formation d'apprentis, afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail et aux besoins prévisibles à moyen terme des entreprises. En outre, l'accompagnement des jeunes doit être amélioré, afin de prévenir les ruptures de contrat, la mise en relation avec les entreprises facilitée notamment grâce à la contribution de pôles emploi et les aides à la mobilité prioritaires, compte tenu de la multiplicité des lieux de vie de l'apprenti (domicile, CFA, entreprise). Afin de parvenir à ces objectifs, une réflexion est en cours sur l'avenir des contrats d'objectifs et de moyens sur l'apprentissage entre les régions et l'État.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30009

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 septembre 2008, page 7482

Réponse publiée le : 27 janvier 2009, page 767